

L'ACTION PARITAIRE AU SERVICE DU LOGEMENT

La **CFE-CGC** est impliquée depuis toujours dans la gestion paritaire des organismes de logements sociaux et intermédiaires. A l'occasion de la sortie de son Mémo "[Le logement clé en main](#)", la **CFE-CGC** vous présente en 2 actes ("Je suis locataire" et "Je suis propriétaire") quelques solutions pour répondre à vos démarches logement. Ce mémo vous est destiné en tant qu'adhérent **CFE-CGC**. Il répondra aussi aux besoins de vos proches.

EN RÉSUMÉ

JE SUIS OU JE SOUHAITE ÊTRE LOCATAIRE

- ★ **Je suis salarié à la recherche d'un logement dans le secteur privé, le secteur du logement social ou [intermédiaire](#)** (dont les [conditions de ressources](#) sont moins strictes que pour le logement social).
- ★ **Je suis étudiant salarié ne bénéficiant plus du statut étudiant, je peux prétendre à des [aides auprès d'Action Logement](#).**
- ★ **Je suis salarié ou étudiant salarié et je recherche des aides financières. Je peux solliciter les aides suivantes :**
 - **Les aides locatives de l'état ([APL](#)),**
 - **L'aide [Mobili-jeune](#)** (subvention pour financer une partie du loyer du logement)
 - **L'avance [LOCA-PASS](#)** (prêt à taux zéro pour financer le dépôt de garantie)
 - **La garantie [VISALE](#)** pour garantir le paiement de loyer en cas de défaut de financement
- ★ **Je suis salarié en mobilité professionnelle, je peux prétendre à l'aide [MOBILI-PASS](#) pour financer mon déménagement** au travers d'une subvention (maximum 1000 €) **ou prétendre au prêt de l'aide [MOBILI-PASS](#) pour financer des frais engagés lors de cette mobilité tels que les frais d'agence.**

Action Logement 

Action Logement ou l'ex 1 % logement est un organisme paritaire qui gère la participation des employeurs à l'effort de construction (PEEC). Ce versement assujéti à l'entreprise sert à :

- **accompagner** les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle via des aides financières qui facilitent l'accès au logement ;
- **sécuriser** le parcours résidentiel en cas d'accident de la vie ;
- **construire et financer** des logements sociaux ou intermédiaires dans le but de favoriser la mixité sociale.

Ainsi, Action Logement soutient l'emploi et contribue à la performance des entreprises, au développement de l'attractivité économique des territoires, aux enjeux d'éco-habitat et à l'équilibre social des territoires.

Vos représentants CFE-CGC sont là pour vous. Contactez-les !

S'opposer parfois

Proposer toujours
Construire souvent